**La section sportive judo et**

**Les classes à horaires aménagés Rugby et Hockey (CHAR)**

****

**La section sportive Judo :**

Née en 2016, la section sportive Judo a comme double objectif de permettre à nos élèves du Collège (de la 6ème à la 3ème) de poursuivre un double objectif d’excellence sportive et scolaire **et** connaître et comprendre la culture japonaise.

Les compétences visées de la section sportives sont :

* Le développement des acquis techniques et technico-tactiques en tachi-waza et ne-waza
* Le développement de connaissances de l’arbitrage et de la culture judo

**Les entraînements :**

Ont lieu le lundi et jeudi de 15h30 à 17h00 soit 3 heures hebdomadaires et se déroulent au DOJO des Chassagnes.

L’encadrement pédagogique et le suivi scolaire sont assurés par M. Marc Perard, enseignant d’EPS

marc.perard@aurajudo.com

**Modalités de recrutement :**

Le mode de recrutement repose sur la prise en compte du dossier scolaire et des aptitudes physiques

****

**Les classes à horaires aménagés (CHAR) LOU Rugby:**

Les classes à horaires aménagés LOU Rugby permettent aux collégiens et lycéens sélectionnés sportivement par la LOU et scolairement par les Chassagnes de poursuivre un double projet :

Les classes à horaires aménagés permettent aux jeunes sportifs de concilier un suivi scolaire de la sixième au post-bac tout en facilitant la mise en place d’heures d’entraînement au Matmut Stadium de Gerland.

**Objectifs de la CHAR :**

* Amener chaque joueur à atteindre son plus haut niveau de pratique sportive en améliorant ses aptitudes et ses qualités individuelles
* Accompagner le développement personnel de chaque joueur
* Préparer l’accession à des études supérieures et/ou l’orientation professionnelle et favoriser l’acquisition du diplôme dans la filière choisie.

**Recrutement et sélection des élève/étudiants :**

Le recrutement des nouveaux élèves joueurs au sien de la CHAR est réalisé par une commission de recrutement compose du directeur de l’établissement scolaire ou de ses représentants, le responsable scolaire du LOU ou un représentant du club.

Un dossier de candidature est transmis par le responsable scolaire du LOU Rugby suite à un entretien individuel avec le jeune et ses responsables légaux.

L’inscription définitive est validée par le Directeur du Collège/Lycée/Enseignement Supérieur en fonction des profils présentés ainsi que les capacités d’accueil des classes de chaque niveau.

Le nombre d’élèves/étudiants joueurs acceptés chaque année sera arrêté conjointement par l’établissement les Chassagnes et le Lou Rugby.

**Les élèves peuvent demander une admission en Internat en fonction des places disponibles. Ils seront alors soumis au règlement de l’internat de l’Etablissement**

****

**Les classes à horaires aménagés (CHAR) Lyon Hockey Club**

Les Classes à horaires aménagés Lyon Hockey Club s’adressent aux Lycéens qui souhaitent concilier parcours sportif et parcours scolaire.

Les entraînements se déroulent à la patinoire Charlemagne.

**Recrutement et sélection des élèves :**

Le recrutement se réalise conjointement avec les responsables du LHC

**Les élèves peuvent demander une admission en Internat en fonction des places disponibles. Ils seront alors soumis au règlement de l’internat de l’Etablissement**